L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 31 OCTOBRE

L'élevage des Autruches.

Le plus grand nombre des femmes sont indifférentes à la provenance des plumes d'autruche qui entrent dans leur parure; mais elles les recherchent de plus en plus dans tous les pays, et la mode ne parait pas près d'en disparaître. Nous croyons qu'on lira avec intérêt quelques détails sur une nouvelle industrie créée depuis quelques années, et qui peut être le point de départ d'une grande richesse pour notre colonie algérienne. Il s'agit de l'élevage des autruches et de la création de véritables parcs d'entretien et de reproduction de ces oiseaux.

Les plumes d'autruche ont toujours été apportées en Europe par le commerce avec l'Afrique. On pensait généralement que la chasse aux autruches sauvages était le seul moyen de s'en procurer des plumes; toutefois, au commencement de ce siècle, les voyages d'exploration entrepris dans le centre de l'Afrique apprirent que quelques peuplades, notamment dans le Kordofan, pratiquaient le fermage régulier de ces oiseaux. Ceux-ci étaient abondants, dans les oasis au sud du Tell, dans les premières années de l'occupation française en Angérie. Des troupeaux nombreux d'autruches venaient pâturer, pondre et couver dans les bas-fonds où s'accumulent les eaux pluviales de l'hiver et qui, pendant la saison chaude, sont couvertes de plantes et d'arbustes. Mais la chasse impitoyable qui leur fut faite repoussa ces troupeaux dans des parages plus éloignés. La race de l'autruche du Sahara, dont les plumes sont particulièment recherchées, est même devenue tout à fait rare.

Il y a vingt-cinq ans environ que, pour parer à cette rareté, des essais de domestication et de reproduction de l'autruche furent tentés en Algérie, au jardin du Hamma; ils réussirent dans une proportion sérieuse. Il en fut de même d'essais tentés à Marseille, à Florence, à Grenoble; la reproduction de l'autruche en domesticité fut reconnue possible. Les colons du Cap s'emparèrent bientôt de ces résultats, et quelques années après, vers 1865, des parcs de reproduction y étaient établis. Cette industrie a eu le plus complet succès; quelques chiffres suffiront pour le prouver.

D'après un recensement fait en 1865, au Cap, il n'y avait alors que 83 autruches domestiques. D'après le dernier relevé, qui date de 1879, le nombre de ces oiseaux, répartis sur les fermes de la colonie, tant dans la province de Natal qu'au Transwaal, est de 70,000. Cette augmentation des parcs, et par suite de la production des plumes, n'a pas amené de baisse dans les prix. La livre de plume, qui valait au Cap 85 fr. il y a dix ans, est payée aujourd'hui plus de 130 francs.

C'est au progrès de l'incubation artificielle qu'est dû ce résultat. Le problème difficile était, en effet, d'amener à terme tous les œufs pondus. La ponte dure peu de temps, et la femelle donne une trentaine d'œufs au mois; mais en raison de la grosseur des œufs, elle ne peut pas en couver plus d'une dizaine. Il y en a donc les deux tiers de perdus, si l'on ne les fait pas éclore par une incubation industrielle. C'est ce problème que les colons du Cap ont résolu, et qui est aujourd'hui pratiquement résolu aussi en Algérie. Grâce à l'incubation artificielle, on profite de la majorité des œufs, et à condition que l'on ait l'espace suffisant (un hectare environ par couple d'oiseau), on augmente rapidement son troupeau, et par suite la production des plumes.

L'ensemble des parcs établis actuellement en Algérie, y compris celui du Hamma, renferme environ 130 autruches. En admettant que la production suive la même progression qu'au Cap — et notre colonie se trouve dans des conditions tout aussi favorables, — elle aura avant 10 ans 80,000 autruches. La valeur annuelle des plumes qu'elles fourniront sera de 17 à 18 millions de francs. C'est en Algérie que les premiers essais de reproduction de l'autruche en domesticité ont réussi; il est juste qu'elle parvienne bientôt à recueillir les profits que peut donner cette nouvelle industrie. Mais il est triste d'avoir encore une fois à constater que la première utilisation de tentatives faites par des Français ait été le profit d'étrangers chez lesquels on apprend aujourd'hui le parti que l'on peut tirer des résultats de ses essais.

Trop souvent, les agriculteurs, aussi bien les industriels, sont trop peu attentifs à s'emparer, pour leur profit, des faits ou des découvertes qu'on leur signale, et ils ne voient l'avantage qu'on peut en tirer que lorsque l'exmple leur vient de loin. C'est aujourd'hui une vérité devenue banale; il semblerait qu'on ne dût plus désormais avoir à y revenir; l'exemple de ce qui se passe pour l'autruche prouve qu'il n'en est rien. Tant il est vrai que rien ne parvient jamais à corriger les incorrigibles.

LA MULTIPLICATION DES CHASSEURS.

De toutes parts, en France, on gémit sur la diminution progressive du gibier, et on a raison. On accuse les braconniers, et on demande que des pénalités sévères viennent enfin mettre un frein à leur coupable industrie; on a encore raison. Mais on ne pense pas souvent à se demander quelle peut bien être l'influence de la multiplication des chasseurs, et cette fois on a tort.

En effet, depuis trente-cinq ans, le nombre des chasseurs—je ne parle que des chasseurs en règle devant la loi—a presque triplé. Cela est facile à établir, d'après le relevé des permis de chasse délivrés chaque année. En 1844, le nombre des permis a été de 125,153 seulement; en 1860, après quinze années, il atteint 264,719; bientôt il dépasse le chiffre de 300,000 pour arriver à 328,886 en 1869, et enfin dix ans après, c'est-à-dire l'année dernière, à 346,787. Supposons que le nombre des braconniers se soit accru dans une proportion analogue. Que l'on s'étonne ensuite si le perdreau devient rare et le lièvre un mythe, à ce point que pour satisfaire aux passions cynégétiques de ses compatriotes, le conseil général des Bouches-du-Rhône vient d'émettre le vœu que la chasse aux hirondelles soit ouverte pendant un mois.

D'ailleurs, l'Etat n'a pas à se plaindre de cette passion. Le permis de chasse a coûté pendant longtemps 25 francs, dont 15 fr. pour l'Etat et 10 fr. pour la commune sur laquelle il était délivré; il coûte aujourd'hui 28 francs. L'année dernière, le produit total des permis a été de 9,710,000 fr.; il y a vingt ans, il dépassait à peine 6 millions. Il ira encore augmentant, d'après cette loi fatale que moins il y a de gibier, plus il y a de chasseurs.

Les Babouins de Gilbraltar.—Comme le chamois est la seule antilope qu'on trouve en Europe, le babouin de Barbarie (*inuus sylvanus*) est le seul représentant des quadrumanes sur notre continent. On le trouve sur le rocher de Gibraltar. C'est un grand singe, qui atteint parfois une hauteur de cinq pieds, et qui est de taille et de force à lutter avec un homme. Un grand mâle fut pris dernièrement dans le fort: il fallut trois artilleurs pour s'en emparer, et encore ils n'y parvinrent qu'en l'enveloppant de leurs manteaux d'ordonnance. C'était le chef de la tribu. On le relâcha après avoir pris ses dimensions, car les commandants du fort ont l'ordre formel de protéger ces singes et de faire consigner sur un registre tous les faits intéressants concernant cette curieuse colonie.

Ce registre, qui est tenu par le major du fort, prouve qu'actuellement la tribu de babouins se compose de vingt-cinq individus qui habitent toujours la face du rocher située à l'abri du vent. On suppose que le vent, quelle que soit sa direction, leur est nuisible. Toujours est-il qu'ils l'évitent avec le plus grand soin; leur instinct est tel, qu'ils devinent un changement vingt-quatre heures à l'avance. Aussi, quand les officiers voient les singes émigrer d'un côté du rocher à l'autre, ils disent: "Nous allons avoir un changement de temps, voila les babouins qui déménagent."

Ces singes se nourrissent de gazon, dont les tendres et vertes brindilles sont dévorées par eux avec avidité, de racines, de bulbes,—surtout celle de l'otalis du Cap,—d'olives sauvages, et du fruit d'un petit dattier qui croit naturellement sur le rocher.

Ils ne touchent pas aux fruits que les soldats laissent sur leur passage, à moins que ce ne soient des raisins, dont ils sont très friands. Ils descendent parfois dans les jardins de la ville de Gibraltar, à la recherche de figues. Il y a une vingtaine d'années on fut obligé de mettre des trappes qui faillirent amener l'extinction de la colonie.

Les singes vont boire à une source, dans une caverne, presque au niveau de la Méditerranée et située dans la partie la plus escarpée du rocher.

D'ailleurs, les babouins jouent avec les difficultés de la descente d'un rocher qui a 400 mètres de haut et dont les flancs sont perpendiculaires. Dans leurs gambades, leur amusement favori est de disparaître tout derrière les bords du précipice et de se laisser choir, d'anfractuosité en anfractuosité, jusqu'à quelques pieds de la ligne des brisants, puis de remonter avec la même agilité ces hauteurs vertigineuses.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR JEUNES FILLES, DIRIGE PAR; Mme M. S. FARNET, 275 rue Dauphine.

La prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 28août—3m

Institut Markey et Picard

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans, Lne

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement M. J. E. Seaman fera un cours de mathématiques, et M. A. Fortier de langue française.

Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2mDMaJ

AVIS.

Le TARIF SUIVANT EST ADOPTE PAR les soussignés, et sera mis en vigueur à dater de LUNDI PROCHAIN, 25 octobre 1880.

EMMAGASINAGE.

Y compris le charroi et le travail, par balle..40c

COMPRESSION.

Etranger, directement ou cabotage, par balle. 75c
Cabotage, par balle...65c

PRIX DEMANDES AUX EXPEDITEURS.

Emmagasinage sur cotons marqués "small numbers" et cotons de spéculation......30c.
Charroi et travail, par balle.........25c
Travail sur coton charroyé par l'expéditeur..10c
Sur le coton portant la marque de navire, non commandé le jour où il est pesé: emmagasinage et travail par balle, avec privilège de rester trois jours: sur le coton commandé par un navire qui n'est pas prêt à le recevoir ou qui n'est pas dans le port.........10c
Après trois jours d'emmagasinage (y compris les trois jours) jusqu'au 31 août prochain, par balle.........30c
Charroi extra sur le coton renvoyé d'un navire ou d'un chemin de fer—à payer par l'expéditeur, aller et autant pour le retour, 15c par balle..........30c
Travail sur le même.........10c
Sur tout coton portant la marque du navire, portant de petits numéros ou la marque d'une classe, transporté d'une presse à une autre pour l'emmagasinage ou la compression, ou embarqué sans être comprimé, à être payé par l'acheteur, sur livraison du coton, par balle.........25c
Le coton pris par la marque primitive du planteur, s'il est enlevé le jour où il est reçu et pesé, sera livré sans frais.
Les cercles extra commandés par le navire ou l'expéditeur seront fournis à raison de.........7 1/2c pièce

EXPEDITION DE COTONS.

Prix régulier de compression—navires étrangers ou cabotage, charroi et travail, par balle.........25c

Un travail payé par une presse quelconque au profit d'acheteurs, bien que non mentionné ou énuméré spécialement ici, sera exigé des acheteurs.

LEVEE STEAM COTTON PRESS COMPANY, J. C. Denis, Président.
NATCHEZ COTTON PRESS, C. J. Meyer, Propriétaire
JACKSON COTTON PRESS, O'Brien & Co.
SHIPPERS ORLANS AND PELICAN PRESSES, Sam Boyd & Co.
FIRE PROOF PRESS, J. P. Moore.
VIRGINIA PRESS, Lewis & Lynd
PLANTERS PRESS, Herndon & Krumbhaar.
ATLANTIC PRESS, M. J. Zunts & Co.
PENN PRESS, J. P. Parker & Co.
COMMERCIAL PRESS, Smith & Goldsmith.
CANAL STREET PRESS, J. C. Van Wickle.
COOPER'S PRESS, S. C. Conlon.
KENTUCKY PRESS, Keenan & Slawson.
UNION PRESS, A. P. Mason.
SOUTHERN PRESS, S. B. Steers.
23 oct—7t

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans—Nlle Orléans, 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880, les contestations avec les gazomètres à employer dans les maisons des consommateurs de gaz seront faits aux frais de la compagnie.

Par ordre des Directeurs.

V. VALLOIS, Secrétaire.

20 oct—1mois

Bureaux de la "Louisiana Oil Company," No 43, rue Baronne—L'élection annuelle de sept Directeurs de la "LOUISIANA OIL COMPANY" aura lieu le LUNDI, 1er novembre 1880 de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi aux Bureaux de la dite Compagnie, No 43 rue Baronne, au premier.

J. A. DeBLANC, Président.

A. C. Landry, Secrétaire. 19 oct—19,20—au 1er nov

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ONT ouvert un grand assortiment varié d'étoffes pour robes, noires et couleur,

POUR L'AUTOMNE.

Ces étoffes sont du dernier et meilleur genre sous le rapport des nuances tant en Europe qu'Amérique.

—AUSSI—

Bas et linge de dessous,

Flanelles et couvertures de laine,

Soieries noires et couleur,

Satins, Brochés et Velours.

Le tout offert aux plus bas prix du marché.

3 oct

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail,

No 244 1/2 rue Poydras coin Rempart

A vendre au détail

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
Californie Zinfandel No 1	80
No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. — HY J. MONTAGNET, Nlle Orléans.
JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal

COMPANY.

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantations, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

CHARBON en car, pour expédition.

Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT

BUREAU:

Coin des rues Gravier et Carondelet

Nlle Orléans, Louisiana.

1er août—6m

CHARBON.

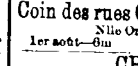

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, Dépôt encoignure Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux plus bas prix du marché. Plein poids garanti.

3août—1y

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va, avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

mai 180—1 an

National Bell Telephone Company,

(Compagnie nationale du Téléphone de BELL.)

AGENCE GENERALE POUR LES Etats de la Louisiane et du Mississippi

INFORMATIONS complètes et particularités fournies pour l'établissement de communications par le téléphone dans toute ville, station, habitation, tout village, atterrissage, etc., dans ces Etats. Boite de Poste 29.

W. H. BOFINGER, Agent général, No 47 rue du Camp.

2 oct—1m

VINS DE LA CALIFORNIE

reçus par les derniers trains.

150 barriques et barils

VINS ROUGES, Zinfandell Claret.

VINS BLANCS, Riesling, Chasselas, Hock.

VINS MUSCAT, Angelique, Porto, Sherry.

Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux Vins en barriques et en caisses, Eaux-de-Vie Absinthe Suisse, Cerises et Fruits à l'Eau de vie, Liqueurs, Bénédictine, Chartreuse, Curaçao, Patés Truffés, Capres, Olives en caisses et barils, Champignons, Petits Pois, etc. etc.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

3 sept—

OFFICIEL.

Ticket Démocrate-Conservateur de la paroisse d'Orléans.

Pour Président des Etats-Unis,
GENERAL
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE;

Pour Vice-Président des Etats-Unis
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA;

Comme électeurs présidentiels [des Etats-Unis,
L'Etat en général:
WALTER C. FLOWER
T. C. MANNING,

1er District—C. A. BUTLER,
2me do —EMILE J. O'BRIEN,
3me do —ALLEN THOMAS,
4me do —WM H. JACK,
5me do —GEO. H. ELLIS,
6me do —K. A. CROSS,

Pour le Congrès:
1er District—RANDALL L. GIBSON,
2me District—E. JOHN ELLIS.

TICKET MUNICIPAL.

Pour Maire—J. C. DENIS.
Administrateur des Finances—B. T. WALSHE
Administrateur des Comptes Publics—W. E. HUGER.
Administrateur des Améliorations—JNO. FITZPATRICK.
Administrateur du Commerce—WM. FAGAN.
Administrateur de Police—PATRICK MEALEY.
Administrateur des Assessements—GEO. DE LAMORE.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—J. V. GUILLOTTE.
Recorder des Districts Supérieurs—ROBT. C. DAVEY.
Recorder des Districts Inférieurs—THOS. J. FORD.

MANIFESTE.

Le parti démocrate de la ville de la Nouvelle-Orléans, assemblé en convention, déclare la politique et les principes qu'il professe être:

1° Une administration fidèle des affaires publiques dans l'intérêt de tous les citoyens, exigeant la plus stricte responsabilité de la part de ses mandataires envers le peuple.

2° Le dévouement à la cause de notre parti et la vérité telle que la pratiquent nos compatriotes distingués Wingfield S. Hancock et William H. English.

3° Guerre à la corruption, dans les places élevées comme dans les places inférieures, aux combinaisons dans l'intérêt d'individus favorisés et à la subordination du devoir public au préjugé personnel.

Et faisant les déclarations précédentes, en convention réuni, le parti déclare de plus qu'il approuve et reconnait la validité et la force de la disposition de la constitution de l'Etat limitant les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration des affaires municipales, et engage les candidats de ce corps, comme un devoir, à régler leurs traitements conformément aux dispositions de la Constitution actuellement en vigueur et à observer cette mesure comme une règle dans l'administration générale de leurs divers départements, afin qu'il n'y ait pas d'obligations incontractées et que celles autorisées légalement soient régulièrement et impartialement acquittées.

Reconnaissant la condition améliorée des intérêts commerciaux et la brillante perspective que la prospérité soit rendue à notre peuple, nous signalons à l'attention de notre gouvernement municipal la question du quaiage et des impôts de quaiage. Que le contrat actuel avec les fermiers, expirant au mois de juin prochain, et avec ce contrat l'extinction d'une dette de la ville, permettront d'améliorer les intérêts commerciaux au moyen d'un système d'économie et d'une administration restreignant la taxe sur le commerce.

R. B. PLEASANTS,
Président de la Convention Démocratique et Conservatrice municipale qui a procédé aux nominations.

M. McNAMARA, Secrétaire

17 oct—au 2 nov

OFFICIEL.

Ticket de l'Association Democratique du Peuple.

Pour Maire:
JOSEPH A. SHAKSPEARE.
Pour Administrateur des Finances,
G. LEGARDEUR, Jr.
Pour Administrateur du Commerce,
D. M. KILPATRICK.
Pour Administrateur des Améliorations,
JOSEPH COLLINS.
Pour Administrateur des Assessements,
H. S. BELL.
Pour Administrateur de la Police,
THOS. McINTYRE.
Pour Administrateur des Comptes Publics,
H. J. RIVET.
Pour Administrateur des Edifices Publics,
H. D. COLEMAN.
Pour Recorder des 1er et 4e Districts,
T. G. HUNT.
Pour Recorder des 2e et 3e Districts,
ERNEST MILTENBERGER.

A. C. LANDRY, Secrétaire. — R. H. MARR, Président.

Aux votants de la paroisse d'Orléans.

Conformément aux engagements que nous avons pris envers les intérêts du gouvernement honnête et économe de cette grande ville, nous présentons ci-dessus un ticket et nous demandons votre appui cordial et loyal. N'étant influencé par aucune clique, n'étant guidé par aucun ring, ni contrôlé par aucune procédure primaire, ou par aucune convention arrangée d'avance, un corps de citoyens représentant toutes les classes, ayant à cœur l'intérêt général de cette métropole, s'est réuni spontanément et soumet maintenant le résultat de ses conférences. Bien que, ici et là, il puisse y avoir quelques critiques captieuses sur le personnel d'une portion de ce corps, nous avons la conscience du fait que dans une communauté où depuis trop longtemps on ne regarde pas comme une occupation d'une pièce publique, et où l'on a trop souvent regardé les places comme des récompenses de services de parti, nous vous soumettons maintenant une liste de noms, dont chacun se rattache à des précédents non sujets à caution, à une fervente opposition aux rings et aux méthodes de rings, et dévoués à la réforme des abus qui ont alarmé et épouvanté dernièrement les amis d'un bon gouvernement et porté un coup si lamentable à la prospérité renaissante de notre ville.

Notre association repose sur des principes de réforme et d'économie sous l'empire de la constitution et des lois actuelles, sur un règlement honnête de la dette publique, sur une opposition à ce que les affaires publiques soient discutées en secret dans un comité général qui engendre des abus, sur un allègement du fardeau que supporte le commerce, et la transformation du port de la Nlle-Orléans en un port libre le plus tôt possible, sur l'abolition des sinécures et de tous les employés inutiles, sur une diminution des dépenses et un honnête usage des deniers publics. Nous vous présentons des candidats qui, à notre avis, offrent des garanties de ces changements qui sont d'une importance vitale. Leur réputation doit être auprès de vous le seul titre à votre confiance et à votre appui.

Afin de les élire, nous nous portons garants d'un vote libre et d'un compte loyal des bulletins. Nous garantissons à chaque électeur l'exercice de ses droits et l'absence de l'intimidation. C'est à vous maintenant de sanctionner par vos suffrages l'œuvre commencée sous de si heureux auspices. Vous en serez récompensés par un gouvernement honnête, la plus grande source de la prospérité, par une ère de bonheur le plus complet que puisse donner l'autonomie du peuple.

J. A. RENSHAW, chairman du comité exécutif

22oct—1y

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.

(Au Capitole, rue Royale, au rez-de-chaussée)

Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1880.

CONFORMEMENT à l'opinion de l'avocat-général et aux instructions du gouverneur, les bureaux du surintendant de l'enregistrement resteront ouverts, au ST. PATRICK'S HALL, jusqu'à SAMEDI, 30 octobre 1880, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir afin de permettre l'enregistrement de ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer.

CHAS. CAVANAC,
Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans. 23 oct—9f

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans. Nlle-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi, 2 novembre 1880 de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir:

1. D'élire des électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.

2. D'élire des membres du Congrès pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats-Unis.

3. D'élire des officiers de ville pour la ville de la Nlle-Orléans.

4. D'élire deux recorders pour la ville de la Nlle-Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nlle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir:

I.—Huit Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pris dans l'Etat tout entier, et dont six viendront des divers districts électoraux de l'Etat.

II.—Deux Représentants au Congrès, pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir:

Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard.)

Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)

III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir:
Un Maire.
Un Administrateur de Finance.
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessements.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.

IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou qualifiés, savoir:

Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.

Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
3oct—32f

L'Association Démocratique du Peuple

A NOMME

Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics,

H. DUDLEY COLEMAN.

QUI EST-IL?

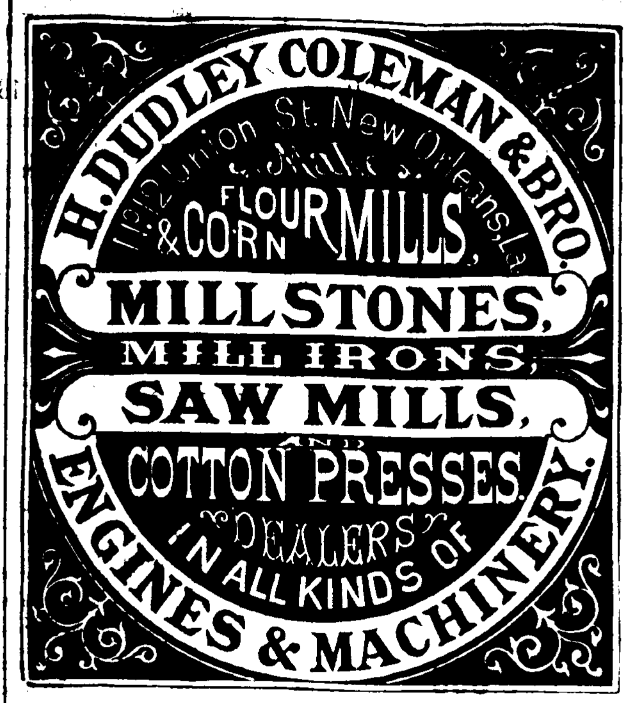

Mairie de la Nouvelle-Orléans Hôtel de Ville, 22 octobre 1880.

Conformément à la section 12 de la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, ont été désignés les lieux suivants où seront reçus, dans les différents précincts, les votes donnés à l'élection qui aura lieu dans la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1880.

I. W. PATTON, Maire.

PREMIER WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St. Thomas, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Robin et Tchoupitoulas

Precinct No 2—De la rue St. Thomas à Constance de la rue Thalie à Felicite. Poll, rue Annonciation, entre Robin et Terpsichore.

Precinct No 3—De la rue Constance à Prytanée de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Robin et Magasins.

Precinct No 4—De la rue Prytanée, à Carondelet, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues St Charles et Melpomene.

Precinct No 5—De la rue Carondelet à Franklin, de la rue Thalie à Felicite. Poll, rue Terpsichore, entre Dryades et Baronne.

Precinct No 6—De la rue Franklin à Claiborne, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Howard et Melpomene.

DEUXIEME WARD

Precinct No 1—Du fleuve aux rues Annonciation et Tchoupitoulas et de la rue Julie à Thalie Poll No 204 rue Tchoupitoulas

Precinct No 2—Des rues Annonciation et Tchoupitoulas à Camp de la rue Julie à Thalie Poll No 260 rue Magazine

Precinct No 3—De la rue Camp à Baronne de Julie à Thalie. Poll, coin nord-ouest des rues Delord et St Charles.

Precinct No 4—De la rue Baronne à Franklin de la rue Julie à Thalie. Poll coin des rues Baronne et Calliope

Precinct No 5—De la rue Franklin à Locust de la rue Julie à Thalie. Poll, coin nord-ouest des rues Clio et Franklin

Precinct No 6—De la rue Locust à l'Avenue Carrollton de la rue Julie à Thalie. Poll, 221 rue Locust.

TROISIEME WARD

Precinct No 1—Du fleuve à Magazine, de la rue Canal à Julie. Poll, 119 Tchoupitoulas.

Precinct No 2—De Magazine à Carondelet, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Perdido à St Charles

Precinct No 3—De Carondelet à Dryades, de la rue Canal à Julie. Poll, 123 Baronne

Precinct No 4—De Dryades à Bassin de la rue Canal à Julie. Poll, Iris rue Dryades

Precinct No 5—Du Bassin à Liberté, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Common et Liberté

Precinct No 6—De Liberté à Claiborne de Perdido à Julie. Poll, coin des rues Magnolia et Poydras.

Precinct No 7—De Liberté à Claiborne, de la rue Perdido à Canal. Poll, coin Commune et Claiborne.

Precinct No 8—De Claiborne à Johnson de la rue Gravier à Julie. Poll, coin des rues Perdido et Prieur.

Precinct No 9—De Claiborne à Johnson, de la rue Gravier à Canal. Poll, rue Commune, entre Derbigny et Roman

Precinct No 10—De Johnson à Broad, de la rue Canal à Julie. Poll, 455 rue Gravier

Precinct No 11—De Broad à la limite de la Métairie de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Gasquet et Broad

QUATRIEME WARD

Precinct No 1—De Levée à Dauphine, de la rue Canal à St Louis. Poll, No 15 Passage de la Bourse.

Precinct No 2—De Dauphine à Treme, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bourgogne et Bienville

Precinct No 3—De Treme à Claiborne, de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bienville et Marais

Precinct No 4—De Claiborne à Johnson, de la rue Canal à St Louis. Poll, 332 rue Bienville, entre Roman et Derbigny.

Precinct No 5—De Johnson à Broad, de la rue Canal à St Louis. Poll, 4.. rue Bienville (atre Tonti et Rocheblave)

Precinct No 6—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal et du Nouveau Canal au Canal d'Orléans et à la rue St Louis. Poll, rue Canal, entre Broad et White

CINQUIEME WARD

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Royale de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Ste Pierre et Chartres

Precinct No 2—De la rue Royale à Bourgogne de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, coin Dauphine et Orléans

Precinct No 3—De la rue Bourgogne à Marais, de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, rue St. Pierre entre Rempart et Bassin

Precinct No 4—De la rue Marais à Derbigny de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Marais.

Precinct No 5—De Derbigny à Miro de la rue St. Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Prieur.

Precinct No 6—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis et du canal d'Orléans au Bayou St Jean et à la rue St Philippe. Poll, rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois

SIXIEME WARD

Precinct No. 1—Du fleuve à Royale, de la rue Esplanade à St-Philippe. Poll, rue Hopital entre Gallatin et Vieille Levée.

Precinct No 2—De Royale à Remparts de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, 275 rue Bourgogne, près Hôpital.

Precinct No. 3—De Remparts à Claiborne, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et de la rue Robertson.

Precinct No 4—De Claiborne à Galvez, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et Claiborne.

Precinct No. 5—De Galvez au Bayou St Jean de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, 248 rue Rocheblave entre Hôpital et Quartier.

SEPTIEME WARD.

Precinct No. 1—Du fleuve à la rue Bourgogne et des Champs Elysées à la rue Esplanade Poll, rue Victoire, entre Français et Champs Elysées.

Precinct No.2—De la rue Bourgogne à Marais et des Champs-Elysées à la rue Esplanade. Poll, Coin des rues Remparts et Kerlerec

Precinct No. 3—De la rue Marais à Célestine, des Champs-Elysées à la rue St Antoine. Poll, Coin des rues Français et Claiborne.

Precinct No. 4—De la rue Marais à Célestine, de la rue St. Antoine à St. Bernard. Poll, coin des rues Annette et Giraud

Precinct No. 5—De la rue Marais à Galvez de St Bernard à Esplanade. Poll, rue Claiborne, entre Laharpe et St Bernard

Precinct No. 6—De rues Galvez et Célestine à Broad et le Canal Marigny, et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Force et St Bernard.

Precinct No 7—De Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St. Jean aux Champs-Elysées. Poll, coin La harpe et White.

HUITIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, coin des rues Enghein et Moreau.

Precinct No 2—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, No 35, rue Poète.

Precinct No 3—De St-Claude à Robertson, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Giraud.

Precinct No 4—De Robertson à la promenade Florida, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington et Claiborne.

Precinct No 5—De la promenade Florida au lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette. Poll, Milneburg, vieux lac.

NEUVIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Claude, de l'Avenue Lafayette à la rue Clouet. Poll, coin des rues Royale et Montégut.

Precinct No 2—Du fleuve à la rue St-Claude, de la rue Clouet à Pauline. Poll, wigwam, coin des rues Dauphine et Elmire.

Precinct No 3—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pauline à Pologne. Poll coin des rues Dauphine et Barthélemy.

Precinct No 4—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pologne à la ligne d'en bas. Poll, coin de l'Avenue Jourdan et Dauphine.

Precinct No 5—De la rue St. Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne. Poll, rue Urquhart, entre Port et St-Ferdinand.

Precinct No 6—De la Promenade Florida le long de l'Avenue du Peupleau Lac Pontchartrain, et de là, le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Poll, maison d'école, chemin de Gentilly, près des fortifications.

DIXIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Thomas, de Félicité à Première. Poll, station de police.

Precinct No 2—De la rue St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Poll, coin Joséphine et Annonciation.

Precinct No 3—De la rue Annonciation à Magazine, de Félicité à Première. Poll, coin Joséphine et Laurel.

Precinct No 4—De Magazine à St-Charles, de Félicité à Première. Poll, coin Félicité et Prytania.

Precinct No 5—De St-Charles à Rempart, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Dryades.

Precinct No 6—De Rempart à Howard, de Félicité à Première. Poll, coin Joséphine et Liberté.

Precinct No 7—De Howard à un point de la rue Tonti, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Freret.

ONZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première. Poll, No 31 rue Washington.

Precinct No 2—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première. Poll, rue Magasins entre Berlin et Milan.

Precinct No 3—De la rue Laurel à Magazine, de la rue Toledano à Premiere. Poll au No 114 de la rue Washington.

Precinct No 4—De la rue Magazine à Prytania de la rue Toledano à Premiere. Poll au No 197 de la rue Washington.

Precinct No 5—De la rue Prytanée à Dryades de la rue Toledano à Premiere. Poll au coin des rues Washington et Prytanée.

Precinct No 6—De la rue Dryades à Liberté, de la rue Toledano à Premiere. Poll rue Washington, entre Dryades et St Denis

Precinct No 7—De la rue Liberté au Canal Melpomène, à la pointe de la rue Toledano à Premiere. Poll Coin des rues Washington et Magnolia.

DOUZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Laurel, de la rue Toledano à l'avenue Napoleon. Poll coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz.

Precinct No 2—De la rue Laurel à Camp, de la rue Toledano à l'avenue Napoleon. Poll rue Magazine entre Peniston et Amelia.

Precinct No 3—De la rue Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoleon. Poll rue St Charles entre les rues Berlin et Milan.

TREIZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Laurel de l'avenue Napoleon à l'avenue Peters. Poll, coin Upper Line et Tchoupitoulas.

Precinct No 2—De Laurel à Prytania de l'avenue Napoleon à l'avenue Peters. Poll coin des rues Bordeaux et Magazine.

Precinct No 3—De Prytania à Broad de l'avenue Napoleon à l'avenue Peters. Poll coin des rues Valence et Caronde et

QUATORZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St Charles de l'avenue Peters à la rue Lowerline. Poll coin des rues Magazine et Eleanore

Precinct No 2—De St Charles au Melpomene Canal de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad et Melpomene tance. Poll Coin des rues Green et Edmond.

QUINZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Verret, du fleuve au marché. Poll coin des rues Patterson et Verret.

Precinct No 2—De Verret à l'avenue Verret du fleuve au marché. Poll rue Morgan, près Elmire.

Precinct No 3—De la rue Market à la limite des paroisses d'Orléans et Jefferson, et du fleuve à Verret. Poll, coin des rues Franklin et Jackson.

Precinct No 4—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse. Poll, canal Verret.

Precinct No 5—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne divisant la propriété de Mme Lewis et le couvent des Ursulines. Poll, Lamburg.

Precinct No 6—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines aux lignes des paroisses Orléans et Plaquemines et du fleuve aux paroisses Orléans et Jefferson. Poll, ...

SEIZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St Charles de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll, rue Adams, près Macarthy.

Precinct No 2—De la rue St Charles à Melpomene Canal et de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll, coin des rues Adam et Seconde.

DIX-SEPTIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Cinquième de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll, vis-à-vis des rues Hampson et Seconde.

Precinct No 2—De la rue Cinquième à Onzième et de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll coin des rues Elmire et Dublin.

Precinct No 3—Est borné par la rue Onzième, rue Upperline et canal Upperline au Nouveau Canal et de là à l'Avenue Carrollton. Poll, Lake End, à Henry Cook's.

23oct—

PRET.

Nouvel assortiment de Chemises,

Lingerie de dessous d'automne,

Lingerie de dessous d'hiver,

CRAVATES ELEGANTES,

MAINTENANT EN VENTE

Au Magasin de

B. T. WALSHE,

13 Rue St Charles.

LES commandes de la campagne seront promptement remplies. Les prix sont garantis être aussi modiques que ceux de tout autre établissement de cette ville. 12 oct—

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arriver à combiner toutes ces conditions est chose simple. Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et où en tout temps on trouve les pianos les plus célèbres.

Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'hésitez pas à vous y rendre; les immenses entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Fischer et des vieux favoris, les pianos renommés dans le monde entier,

Pleyel, Wolff & Co,

DE PARIS.

connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sons brillants nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cadres en fer, une excellente amélioration à leurs nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Pleine satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,

GRUNEWALL HALL,

De 14 à 22 RUE BARONNE.

19sept—1y

A. F. WEBER,

LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,

A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au

No 133 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,

Fabrique de Chaussures du Sud, 33 et 35 rue du Canal, En face la Douane.

29 sept—6m

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 9 Novembre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 9 Novembre 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
1 Lot de	5,000,.....	5,000
2 Lots de	2,500,.....	5,000
5 Lots de	1,000,.....	5,000
20 Lots de	500,.....	10,000
100 Lots de	100,.....	10,000
200 Lots de	50,.....	10,000
500 Lots de	20,.....	10,000
1,000 Lots de	10,.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 9 Novembre 1880,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYES SUR PRESENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, PRESIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des imposteurs.

A vendre pour cause de départ

Expressément pour du comptant.

UNE propriété sise près Ocean Springs contenant environ cent acres, entourée avec maison et dépendances, puits d'eau salubre, plantée de 1500 jeunes arbres fruitiers tels que: pêches, Orangers, pruniers, poiriers, pommiers, vignes, etc.

Pour le prix s'adresser à M. J. Bouchoux 49 rue St. Pierre Nouvelle-Orléans.

3 Oct—2m—D, Me, J.

COURONNES Pour La Toussaint

CHEZ

B. SEMBRE

COIN ST-LOUIS ET ROYALE.

OUVERTURE MARDI PROCHAIN

J'informe respectueusement le public que venant de recevoir de Paris une consignation de COURONNES en perles, je suis autorisé à les vendre à grand sacrifice. Les personnes en quête de beaux ornements pour tombeaux, réaliseront pleinement une économie de Cinquante pour cent, en s'adressant au magasin coin St Louis et Royale.

Tous les prix

depuis 50 cts jusqu'à $25 pièce.

Les Couronnes extra riches seront vendues au-dessous du prix coûtant

24 oct. 24,26,28,31 oct

Avis spécial.

EXPEDITEURS et acheteurs de graines de coton, prenez avis que le prix pour de la bonne graine de coton livrée après le 31 octobre, sera de Dix Piastres par tonne.

New Orleans Cotton Seed Association
HENRY MARX, Secrétaire.

17 oct 1m.

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. Marinoni.

67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69

En débarquement de la barque italienne GIOVE, venant de Gênes:

1000 caisses Macaroni Vermicelli et Pâtes assorties
500 caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.
300 caisses Vermouth de Turin Martini Sola.
100 caisses Savon de Castille, blanc.

A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 rue Decatur

30 oct—6f.

Fabricants de sucre et Brasseurs.

1851..... BONNABEL..... 1880

BI-SULFITE DE CHAUX

VINGT NEUF ANNEES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi sulfite.

Demandez les circulaires accompagnées de renseignements à

H. BONNABEL
37 rue North Peters.

5o et—2m

GRAND DEPOT DE TAPIS

ET DE

TOILES-CIREES.

ELKIN & CO.,

100

RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines. Linoleum anglais et américain. Nattes coco. Rotin et Napier. Tapis de cheminées et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes françaises et anglaises. Serge crues et jutes. Ferreys. Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres. Stores de toute teinte.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Axminster, Moquette et velours. Corps Bruxelles et tapisserie de ta pis Ingrain et 3 plis

Corniches et Corniches à triangles dernière genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.

21 sept—6m

SCHILLING.

GRANDE OUVERTURE

D'AUTOMNE

—ET—

D'HIVER,

Jeudi, 21 Octobre,

—ET—

CHAQUE JOUR SUBSEQUENT DURANT LA SAISON.

Chapeaux et Bonnets français,

Chapeaux et Bonnets de soie,

Pluches, Castor et Feutre.

Toutes les dernières modes et nouveautés en Pluches, Velours, Soieries de fantaisie et Rubans, Plumes d'Autruche et de fantaisie. Fleurs françaises et ornements de modes.

DERNIERS GENRES EN

DENTELLES ET CRAVATES DE DAMES.

DEPARTEMENTS

—DE—

CHEVEUX

—ET—

Articles de Fantaisie,

complets sous tous les rapports.

Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner les marchandises.

G. T. SCHILLING,

157 et 159 RUE DU CANAL.

17oct—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON DE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

No 127 1/2 rue Terpsichore, Entre Annonciation et Constance

Succession de James P. Irwin, décédé Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Docket No 312.

Vente à l'encan à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 novembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, "Division E", en date du 28 septembre 1880, docket No 312, dans l'affaire de la succession de James P. Irwin décédé, il sera vendu à l'encan

UN LOT DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore (autrefois Bacchus), Annonciation, Melpomène (autrefois Edwards) et Constance, désigné par le No 18 mesurant 27 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces 5 lignes, le tout plus ou moins, au pied anglais, étant la même propriété acquise par le défunt d'Augustus Dauzac par acte passé devant E. L. Lewis notaire, le 11 avril 1855.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages convertie en arrière, connue comme le No 127 1/2, rue Terpsichore, contenant 8 ou 10 chambres, appareils de gaz partout, avec cour pavée, cuve, etc.

—Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, à toutes les clauses de garantie ordinaires à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux pour garantir la vente.

Acte de vente devant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

3 oct—3,10,17,24,31 6 nov

VETEMENTS.

COUPE PARFAITE,

AUTOMNE

LE PLUS VASTE STOCK AU SUD.

81 & 83

LEON

Godchaux,

RUE

DU

CANAL,

NOUVELLE-ORLEANS.

CHAPEAUX, VALISES ET OMBRELLES

HIVER.

Vêtements pour tout le monde

Costumes de messieurs, de jeunes gens et d'enfants.

Articles de toilette pour hommes.

12 sept—DMarJ

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, Lne

1er août—Om DMarJ

Franklin Steam Sash and Blind Factory,

P.C.Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Chassis et de Jalousies. Bois scié passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de chaque passent devant la porte. Les ordres de campagne sont exécutés avec promptitude.

4 mars—1an DMarJ

W. FRANTZ

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie,

Montres, bijouterie.

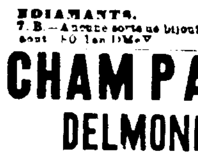

65 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans.

BIJOUTERI ET MONTURES DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

sont 10 1an DMarJ

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims,

M. E. LAMONTAGNE,

55 Beaver St., New-York, Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL

42 Decatur St. New Orleans Agent pour les Etats du Sud

28 juin—6m MeVD

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay. DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.

Maximum, ses caves spéciale.

En bouteilles 1/2 bouteilles 1/4 bouteilles A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas

EAUX DE VICHY.

Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.

Grande Grille—Maladies du foie &c.

Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.

L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable

EAU DE FRIEDRICHSHALL. (Bitter Water)

Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.

A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.

E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle Orléans,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas

2 avril—1an D MeV

OUVERTURE DE LA SAISON

GRANDS DEBALLAGES

—DE—

CHAUSSURES

—AU—

Drapeau Rouge,

COIN DOUANE ET BOURBON.

Les acheteurs de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir examiner l'immense variété de CHAUSSURES de tous genres provenant des plus grandes manufactures du pays Marchandises garanties et vendues à une grande modicité de prix

Suivez tous la foule qui se porte tous les jours au DRAPEAU ROUGE, coin des rues Douane et Bourbon.

P. CASAUBIEILH.

13oct—2m—Dim Mar Je.

E. G. Sander,

Ancienne maison de B. LABORDE,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

BUREAUX ET ECURIES:

24.........Rue des Français.........24

Entre Chartres et Decatur, 3e District.

28 fev—1 an mar jeu dim

L'UNION FRANCAISE.

MAINTENANT que les longs mois de gêne et d'inaction de l'été sont passés, messieurs les membres de l'Union Française sont instamment priés de verser sans délai leurs cotisations échues, afin de mettre l'administration en mesure de faire face à tous les besoins. Les demandes de secours, qui sont toujours nombreuses, augmentent à l'approche de l'hiver. Nos pauvres comptent sur nous, nous comptons à notre tour sur ceux qui contribuent à les secourir. Nous invitons cordialement à se joindre à nous ceux de nos compatriotes qui ne figurent pas encore parmi nos membres

Pour le Conseil de Direction
F. TUJAGUE, Président.

H. BILLARD, Secrétaire.

22 oct—22,24,27,31—3,7 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

485 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 1er nov 1880 à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 85 rue de Chartres.

485 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment

Conditions à la vente. 31oct

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Billets divers pour clore la liquidation de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 6 novembre, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane—

Divers Billets pour clore la liquidation de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans. Toutes les informations seront données par M. Pascal, chairman, 74 et 76 rue Poydras.

Conditions—Comptant. 28oct

MEUBLES. MEUBLES.

Succession de John E. Clay

No 41,120—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. SPEAR encanteur—Bureau No 46 rue Royale—VENDREDI le 12 novembre 1880 à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 437 de la rue Dauphine entre celles Française et Champs Elysées, en vertu et conformément à un décret de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans

Les meubles de la susdite résidence.

Conditions—Comptant avant livraison.

31oct—31—12 nov.

PAR C. E. GIRARDEY.

Magasin central et deux de propriétés de résidence.

Vente positive par consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI 13 novembre 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera positivement vendu à l'encan par consentement des parties pour payer un jugement, les propriétés de valeur qui suivent, à savoir:

Les deux magasins et résidences en briques solidement construits et centralement situés désignés par les numéros 144 et 146, de la rue Royale dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St Pierre. Les lots mesurent chacun 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec les magasins et résidence réunies en briques, à trois étages, magnifiquement bâtis et confortablement arrangés, désignés par les numéros 144 et 146 de la rue Royale.

Le No 146 est connu comme la résidence du Dr Isidore Labatut et le rez-de-chaussée comme bureau d'Edward Bermudez. Le rez-de-chaussée du No 144 est occupé par un établissement. Votre an bureau de notaire depuis .... d'autres une partie .... la bâtisse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit avec ... intérêt garanti par hypothèque et ... du vendeur pour toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an et 5 pour cent frais d'avocat au cas d'assistance transférée et l'acquéreur assume les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et de plus paiera comptant les charges d'encanteur d'un dixième commission pour la vente de la propriété ... dépôt de 10 pour cent sur le prix de la vente sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Toutes les informations seront données le jour de la vente.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 oct—30,31 Nov 6 an 13

Bonnes maisons de résidence dans le second et le troisième district.

La bâtisse en briques à deux étages No 340, rue Royale, et le cottage deux corps de logis Nos 411 et 413, rue Hôpital.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 13 novembre 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan les résidences de choix désignées ci-dessous, à savoir:

1. La résidence en briques à deux étages avec mansarde No 340 rue Royale ... l'îlet borné par les rues Esplanade, Bourbon, Barracks et Chartres. Le terrain mesure 27 pieds ... pouces de face à la rue ... sur une profondeur de 107 pieds entre lignes parallèles. La maison contient ... chambres et toutes les commodités ... de la galerie et ... Le voisinage est ... tranquille et la maison est proche ... des affaires ...

2. La propriété est louée ... Le cottage en bois à deux corps de logis désigné par les Nos 411 et 413 de la rue Hôpital ...

Termes—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, à partir à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur portant toutes les clauses habituelles avec 8 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent honoraires d'avocat transféré devant assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant O. Dotson ... notaire aux frais des acquéreurs.

30 oct—31 6 nov a 13

PAR S. GUINAULT.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART, VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI 3 novembre 1880 il sera vendu à 11 heures du matin à l'encoignure des rues Marais ville et Libéraux, derrière l'Hôpital de Lafayette, la vacherie de Cadet Bachere.

La vacherie de M. Benaret Michel, se composant de 20 belles vaches laitières de choix, 4 bonnets avec veaux et les autres sur le point de vêler. 1 cheval avec ... Benaret. 2 mulets 2 barrettes à lait ...

La vacherie sera donnée au plus fort acquéreur

Conditions—Jusqu'à $150 comptant et au dessus de $150, six mois de crédit en ... donnée à la satisfaction du vendeur.

30oct

VACHERIE!

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI 4 novembre 1880 il sera vendu à 11 heures du matin, encoignure Dorgenois et St Bernard à l'encan une vacherie des Gros Dominique—

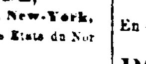

7 belles vaches laitières 1 taure 1 cheval 1 charrette à lait et du lot de foin

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie. La vacherie sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant et au dessus de $100 trois mois de crédit en ... dont ... à la satisfaction du vendeur.

31 oct

PAR O. VALETON.

En débarquement du navire Louisiana, de Gênes.

PAR O. VALETON Encanteur—MERCREDI 3 novembre, à midi, il sera vendu en ... en face de la rue des Français en débarquement de la barque Louisiana, arrivé de Gênes—

300 caisses Pates de Naples Spaghetti, & c.
300 de Gênes Macaroni, Vermicelli marque Ravana
25 paniers dates d'Italie assortis.
100 boites Vermouth de Turin Martini Sola.
10 barils Vin blanc Tremont
12 demi barils Vin blanc Tremont
10 barils Pate de Tomates.
5 Huiled Olive de Sicile
10 caisses de 12 flacons Vin rouge Chianti
6 barils Olives vertes
20 paniers Ail, extra grosses de Naples.
5 sacs Garbanzas
9 caisses Fromages romain.
2 Caci Cavallo.
1 baril Parmesan.

Conditions—comptant. 31 oct

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de M et Mme Henry Mahe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26—Division ... Attendu que P. S. Wiltz administrateur public a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu M. et Mme Henry Mahe décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 oct—31 4nov

Louis Koelsbergen vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lawrence F. Barrett syndic de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 oct—23, 27, 31.

Succession de Mme Marie Tallie Jeanne Simon femme décédée de J. Chas. de Mahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 875—Division ... Attendu que J. Chas de Mahy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feue Marie Tallie Jeanne Simon, sa femme décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 oct—27 31

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE.

Bureau du collecteur de la taxe d'Etat, District Inférieur de la Paroisse d'Orléans, rue St Louis, No 47.

Nlle Orléans, 26 octobre 1880.

CONFORMEMENT à la section No 25 de l'acte No 77 de 1880, je donne par la présente avis que les rôles de la taxe d'Etat pour l'année 1880 ont été enregistrés au bureau des hypothèques et aussi dans ce bureau, que les taxes sont maintenant dues et deviendront délinquantes le 31 Décembre prochain, et qu'elles porteront 8 pour cent d'intérêt par an à dater de ce jour jusqu'à paiement, conformément à l'article 210 de la constitution.

En conséquence, j'invite les contribuables à venir au bureau sans délai, pour éviter les intérêts et les frais et afin de faciliter le travail, ils sont priés d'apporter leurs reçus de la dernière année.

P. L. BOUNY,
Collecteur du district inférieur, comprenant les 2e, 3e et 5e districts. 26 oct—27 31 3nov

Changement de local.

MME E. FUXA, a transporté son magasin de fleurs artificielles du No ... rue Royale au No ... de la même rue, entre Conti et Bienville, où elle vient de recevoir un assortiment complet de couronnes et d'arbustes.

17oct—1m—Dim Mar Jeu.

L. R. THEARD,

PHARMACIEN ET PARFUMEUR,

Coin Rempart et Ste Anne.

24 oct—1m D.M.V